

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

## **Eutelsat Communications**

Exercice clos le 30 juin 2017

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**MAZARS**  
Tour Exaltis  
61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie  
S.A. à directoire et conseil de surveillance  
au capital de € 8.320.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG et Autres**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## **Eutelsat Communications**

Exercice clos le 30 juin 2017

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

A l'Assemblée générale

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Eutelsat Communications relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/ 2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations – Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### ***Evaluation des titres de participation***

#### **Risque identifié**

Au 30 juin 2017, les titres de participation s'élèvent à 2,9 milliards d'euros. Ce poste correspond à la participation dans Eutelsat S.A. Comme indiqué en note 2.3 de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'utilité des participations est appréciée par la direction de la société sur la base de différents critères.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de la société et du jugement nécessaire à l'appréciation de la valeur d'utilité.

#### **Notre réponse**

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nos travaux ont notamment consisté à :

- prendre connaissance de l'évaluation effectuée par la société, des méthodes retenues et des hypothèses sous-jacentes ;
- apprécier la valeur d'utilité sur la base de la valorisation implicite d'Eutelsat S.A. obtenue à partir de la valeur boursière d'Eutelsat Communications.

## **Vérifications du Rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le Rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le Rapport de gestion.

## **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

### ***Désignation des Commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société Eutelsat Communications vos Assemblées générales du 10 novembre 2009 pour le cabinet Ernst & Young et Autres et du 20 juillet 2005 pour le cabinet Mazars.

Au 30 juin 2017, le cabinet Ernst & Young et Autres était dans la huitième année de sa mission et le cabinet Mazars dans la douzième année, soit respectivement huitième et douzième année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Rapport au Comité d'audit

Nous remettons un rapport au Comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit. Ces points sont décrits dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Courbevoie et Paris-La Défense, le 1er août 2017

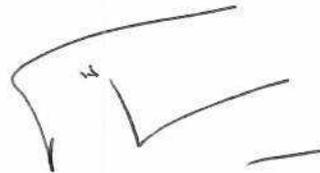
Les Commissaires aux comptes

MAZARS



Isabelle Sapet

ERNST & YOUNG et Autres



Pierre-Henri Pagnon

Eutelsat Communications  
Société anonyme au capital de 232 774 635 euros  
Siège social : 70, rue Balard 75 015 Paris  
481 043 040 R.C.S. Paris

COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2017

Bilans aux 30 juin 2016 et 30 juin 2017.....	2
Comptes de résultat pour les exercices clos aux 30 juin 2016 et 30 juin 2017.....	4
Tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos aux 30 juin 2016 et 30 juin 2017.....	5
Notes annexes aux comptes annuels.....	6

# BILAN

(en milliers d'euros)	Note	Exercice 2016	Exercice 2017
Capital souscrit non appelé			
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances, acomptes sur immo. incorporelles			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, mat. et outillage			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	3		
Participations par mise en équivalence			
Autres participations		2 440 645	2 942 832
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés		4 553	6 177
Prêts			0
Autres immobilisations financières		136	9
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>2 445 334</b>	<b>2 949 018</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>			
Matières premières, approvisionnements			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances, acomptes versés sur commandes		23	14
<b>CREANCES</b>			
Créances clients et comptes rattachés		818	297
Autres créances	4	242 612	224 345
Capital souscrit et appelé, non versé			
<b>DIVERS</b>			
Valeurs mobilières de placement	5	3 334	3 279
Disponibilités	5	809	988
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	6		
Charges constatées d'avance		79	32
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>247 675</b>	<b>228 955</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler	6	2 574	2 202
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 695 583</b>	<b>3 180 175</b>

## BILAN

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2016	Exercice 2017
Capital social ou individuel		232 775	232 775
Primes d'émission, de fusion, d'apport		738 087	1 237 648
Ecart de réévaluation			
Réserve légale		23 277	23 277
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		828 508	834 821
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>262 141</b>	<b>244 999</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		467	467
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>7</b>	<b>2 085 256</b>	<b>2 573 987</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		170	102
<b>PROVISIONS</b>	<b>8</b>	<b>170</b>	<b>102</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires *			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit *	9	600 315	600 285
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		11	1
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 276	2 234
Dettes fiscales et sociales	10	2 202	2 904
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	15.1	5 341	650
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance			
<b>DETTES</b>		<b>610 144</b>	<b>606 074</b>
Ecart de conversion passif		13	12
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 695 583</b>	<b>3 180 175</b>

\* dont part à moins d'un an

315

285

## COMPTES DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2016	Exercice 2017
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		3 708	1 790
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>12</b>	<b>3 708</b>	<b>1 790</b>
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges	6	370	174
Autres produits		0	0
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>4 078</b>	<b>1 964</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		6 631	6 576
Impôts, taxes et versements assimilés		915	401
Salaires et traitements	18.2	1 769	2 201
Charges sociales	18.2	630	758
Dotations d'exploitation :	6		
• Sur immobilisations : dotations aux amortissements		520	522
• Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
• Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
• Dotations aux provisions		7	
• Autres charges		564	730
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>11 036</b>	<b>11 188</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-6 958</b>	<b>-9 224</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>273 171</b>	<b>258 572</b>
Produits financiers de participations		273 100	2 103
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0	-1
Autres intérêts et produits assimilés		7	256 468
Reprises sur provisions et transferts de charges		61	
Différences positives de change		0	1
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		3	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		<b>9 108</b>	<b>5 633</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			26
Intérêts et charges assimilées		9 107	5 597
Différences négatives de change		0	9
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>13</b>	<b>264 063</b>	<b>252 939</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>257 105</b>	<b>243 715</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>2 414</b>	<b>1 937</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital		710	1 812
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 704	125
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>3 462</b>	<b>347</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 292	347
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		170	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>14</b>	<b>-1 048</b>	<b>1 590</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices	15	-6 084	306
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>279 663</b>	<b>262 473</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>17 521</b>	<b>17 474</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>		<b>262 141</b>	<b>244 999</b>

## TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2016	30 juin 2017
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
Résultat net		262 141	244 999
Élimination des éléments non monétaires :			
(Plus) moins-values de cession d'actifs			
Dotations aux amortissements et provisions		-315	480
Autres éléments non liés aux activités d'exploitation		-263 703	1 174
Variation des actifs et passifs d'exploitation :			
Clients et comptes rattachés		-691	521
Autres actifs circulants		1 095	-214 617
Fournisseurs et comptes rattachés		-142	134
Autres dettes d'exploitation		-4 913	-4 174
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		<b>-6 529</b>	<b>28 518</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements</b>			
Acquisitions d'autres immobilisations corporelles			
Variation des autres actifs à long terme			
Prises de participation et autres acquisitions d'immobilisations financières		1 626	-1 523
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements</b>		<b>1 626</b>	<b>-1 523</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>			
Variation de capital			
Distribution	7.1	-96 704	-255 828
Dividendes reçus	13	272 102	1 812
Augmentation des emprunts à long et à court terme	9	0	0
Remboursements des emprunts à long et court terme	9	0	0
Variation des prêts		-164 589	232 789
Plans d'actions gratuites		549	-239
Charges d'intérêts payés		-9 568	-5 637
Intérêts reçus		998	291
Variations des autres dettes financières			
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>2 789</b>	<b>-26 812</b>
Incidence des variations de change		12	-1
Augmentation (diminution) de la trésorerie		-2 102	182
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>		<b>3 922</b>	<b>1 820</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>5</b>	<b>1 820</b>	<b>2 002</b>

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

### NOTE 1. PRESENTATION GENERALE

#### 1.1. Description de l'activité

Eutelsat Communications S.A. (« la Société » ou « Eutelsat ») a pour vocation la détention de participations, à ce titre elle est la société mère du groupe Eutelsat Communications (« le Groupe »), et la réalisation de prestations de services à destination de ses participations.

L'exercice fiscal de la Société a une durée de 12 mois clos au 30 juin.

#### 1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Eutelsat communications S.A., associé unique de la société Eutelsat Communications Finance, a décidé en date du 10 mai 2017, la dissolution par anticipation de sa filiale. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine (TUP) d'Eutelsat Communications Finance au profit de son associé unique. L'opération de dissolution est effective à l'issue du délai d'opposition des créanciers, soit le 13 juin 2017, sans effet rétroactif comptable mais avec effet rétroactif fiscal en date du 01 juillet 2016.

L'opération de dissolution se traduit dans les comptes d'Eutelsat Communications par un boni de fusion d'un montant de 756 025 milliers d'euros, comptabilisé en capitaux propres pour un montant de 499 561 milliers d'euros et en produits financiers pour un montant de 256 464 milliers d'euros.

### NOTE 2. PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

#### 2.1. Base de présentation comptable

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (articles L. 123-12 à L. 123-28) et du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ; et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il n'y a pas eu de changements de méthodes comptables au cours de l'exercice outre les changements de présentation liés à l'application du nouveau règlement.

La monnaie de présentation des comptes de la Société est l'euro.

## 2.2. Jugements et estimations significatifs

La préparation des comptes annuels requiert le recours de la Direction à des jugements et estimations susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif, les montants des produits et des charges qui figurent dans ces comptes annuels et les notes qui les accompagnent. Eutelsat est amenée à revoir ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait résulter, en raison de l'incertitude attachée à ces dernières, en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période subséquente.

## 2.3. Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition hors frais accessoires. Ils peuvent comprendre des actions propres acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Une provision pour dépréciation des titres de participations est constatée si la valeur d'acquisition est supérieure à la valeur d'utilité, appréciée par la Direction de la Société sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité, et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

Une provision pour dépréciation des actions propres est comptabilisée si le coût d'acquisition est supérieur à la valeur au cours de clôture.

## 2.4. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Ce poste comprend les actions propres acquises dans le cadre de programmes de rachat d'actions affectés à des plans d'attribution gratuite d'actions, les OPVCM, les soldes bancaires disponibles et les certificats de dépôt à échéance de moins de trois mois à l'origine.

Les actions rachetées affectées à des plans sont comptabilisées à leur coût d'entrée jusqu'à leur livraison aux bénéficiaires ou jusqu'à leur reclassement en cas de non-attribution. Elles ne sont donc pas dépréciées en cas de baisse des cours.

## 2.5. Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles seraient susceptibles de donner lieu.

## 2.6. Charges à répartir sur frais d'émission d'emprunt

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

## 2.7. Capitaux propres

Les frais externes directement liés aux augmentations de capital, réduction de capital, rachat d'actions pour réduction de capital sont imputés sur la prime d'émission et d'apport, nets d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée.

En application de la loi française, Eutelsat Communications S.A. doit légalement affecter 5 % de son résultat net annuel (après déduction des reports à nouveau déficitaires s'il y en a) à une réserve légale. Cette contribution minimum n'est plus obligatoire dès lors que la réserve légale représente au moins 10 % du capital social. La réserve légale ne peut être distribuée que lors de la liquidation de la Société.

## 2.8. Provisions

Une provision est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour la Société, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

## 2.9. Comptabilisation des instruments de couverture du risque de taux

Les instruments de couverture du risque de fluctuation des taux d'intérêt permettent une répartition taux fixe / taux variable de la dette de la Société. Lorsque l'instrument peut être qualifié de couverture, les gains ou pertes associés sont reconnus en résultat financier et la prime est comptabilisée en résultat financier au prorata temporis.

Les instruments non qualifiés de couverture sont valorisés à leur prix de marché et s'il y a une perte, celle-ci est provisionnée et enregistrée en résultat financier. Les primes payées sur ces instruments sont intégralement passées en résultat financier de la période.

## 2.10 Identité de la société mère consolidante

Eutelsat Communications consolide ses comptes et les ceux de ses filiales au niveau du Groupe Eutelsat Communications (« le Groupe ») par intégration globale. La société Eutelsat Communications, dont le siège social est situé 70 rue Balard 75015 Paris, est immatriculée au RCS sous le numéro 481 043 040. Les comptes consolidés du Groupe sont consultables sur son site internet.

### NOTE 3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	30 juin 2017
Titres de participation	2 440 645	2 942 832
Autres titres immobilisés	4 553	6 203
Prêts et autres immobilisations financières	136	9
<b>Total des valeurs brutes</b>	<b>2 445 334</b>	<b>2 949 044</b>
Provisions		-26
<b>Total des valeurs nettes</b>	<b>2 445 334</b>	<b>2 949 018</b>

Les variations des valeurs nettes comptables entre l'ouverture et la clôture sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Titres de participation	Autres titres immobilisés <sup>(1)</sup>	Prêts et autres immobilisations financières <sup>(1)</sup>	Total
<b>Valeurs nettes au 1<sup>er</sup> juillet 2016</b>	<b>2 440 645</b>	<b>4 553</b>	<b>136</b>	<b>2 445 334</b>
Acquisitions	0	35 199	35 072	70 270
Transferts (2)	502 187	0	0	502 187
Remboursement d'apport et sorties	0	-33 549	-35 199	-68 747
Reprises / (Dotations) aux amortissements et provisions	0	-26	0	-26
<b>Valeurs nettes au 30 juin 2017</b>	<b>2 942 832</b>	<b>6 177</b>	<b>9</b>	<b>2 949 018</b>

(1) Transactions relatives au contrat de liquidité (voir Note 3.2 « Autres titres immobilisés »).

(2) Dont augmentation des titres de participation liée à la TUP

### 3.1. Participations

Le poste « Titres de participation » comprenait au 30 juin 2016 :

- 500 000 actions de la société Eutelsat Communications Finance pour un montant de 2 401 488 322,14 euros.
- 7 248 478 actions de la société Eutelsat S.A. pour un montant de 39 156 817,32 euros (dont frais d'acquisition de 467 000 euros).

Le poste « Titres de participation » comprend au 30 juin 2017 :

- Le 10 mai 2017, Eutelsat Communications, associé unique d'Eutelsat Communications Finance, déclare la dissolution de cette dernière, entraînant la transmission universelle du patrimoine de la société dissoute au profit d'Eutelsat Communications. L'opération de dissolution effective le 13 juin 2017 a pour principal effet la disparition des titres de la société Eutelsat Communications Finance et le transfert des titres Eutelsat SA, détenus par la société dissoute, au profit d'Eutelsat Communications.
- 976 365 626 actions de la société Eutelsat S.A. pour un montant de 2 557 929 143,43 euros (dont frais d'acquisition de 467 000 euros) dont 969 115 805 actions issues de l'opération de transmission universelle du patrimoine d' Eutelsat Communications Finance pour un montant de 2 518 761 919,41 euros et 1 865 actions issues de l'offre de liquidé du 12 juin 2017 pour un montant de 10 406,70 euros.
- Ce poste comprend également 384 903 118,08 euros correspondant au mali de fusion qui figurait précédemment dans les comptes d'ECF et qui avait été affecté aux titres de Eutelsat S.A.

### 3.2. Autres titres immobilisés

Le poste « Autres titres immobilisés » se détaille de la manière suivante :

- les actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité pour un montant de 3 557 milliers d'euros correspondant à 211 560 actions au 30 juin 2016 et pour un montant de 5 225 milliers d'euros correspondant à 232 500 actions au 30 juin 2017. Au 30 juin 2017, les actions propres ont fait l'objet d'une dépréciation à hauteur de 26 milliers d'euros ;
- les SICAV de trésorerie détenues dans le cadre du contrat de liquidité pour un montant de 996 milliers d'euros correspondant à 43 SICAV BNP Paribas au 30 juin 2016 et pour un montant de 978

milliers d'euros correspondant à 42 SICAV BNP Paribas au 30 juin 2017.

### 3.3. Prêts et autres immobilisations financières

Le poste « Prêts et autres immobilisations financières » comprend le « compte espèces » lié au contrat de liquidité sur actions propres pour un montant de 136 milliers d'euros aux 30 juin 2016 et 9 milliers d'euros au 30 juin 2017.

## NOTE 4. AUTRES CREANCES

Les autres créances se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	30 juin 2017
Impôt sur les sociétés	8 263	
TVA déductible	89	84
Comptes courants groupe	234 257	224 253
Autres débiteurs	26	23
<b>Total</b>	<b>242 635</b>	<b>224 360</b>

Toutes les autres créances sont à échéance à moins d'un an.

## NOTE 5. DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	30 juin 2017
Actions propres <sup>(1)</sup>	2 323	2 265
OPCVM		
Disponibilités	809	987
Certificats de dépôt	1 011	1 014
<b>Total</b>	<b>4 143</b>	<b>4 266</b>

(1) Voir Note 7.2 « Attribution gratuite d'actions de la société Eutelsat Communications et primes basées sur les actions de la société Eutelsat Communications ».

## NOTE 6. COMPTES DE REGULARISATION – ACTIF

Le poste « Comptes de régularisation – actif » s’analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	30 juin 2017
Charges constatées d’avance	79	32
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 574	2 202
<b>Total</b>	<b>2 653</b>	<b>2 234</b>

Aux 30 juin 2016 et 30 juin 2017, les charges à répartir sont relatives aux frais d’émission d’emprunt d’un montant initial de 3 072 milliers d’euros. Elles font l’objet d’un étalement correspondant à la durée de l’emprunt contracté en mars 2015.

Les amortissements des charges à répartir inscrits dans le compte de résultat s’élèvent à 520 milliers d’euros au 30 juin 2016 et à 522 milliers d’euros au 30 juin 2017.

## NOTE 7. CAPITAUX PROPRES

### 7.1. Variation des capitaux propres

Au 30 juin 2017, le capital social est composé de 232 774 635 actions ordinaires d’une valeur de 1 euro par action.

Le 4 novembre 2016, les actionnaires réunis en Assemblée Générale mixte, statuant sur les comptes annuels de l’exercice clos le 30 juin 2016 et constatant un profit de 262 141 milliers d’euros ont décidé de procéder à la distribution d’un dividende de 1,10 euro par action pour un montant total de 255 828 milliers d’euros, le solde du résultat, soit 6 313 milliers d’euros est affecté au report à nouveau.

Le 10 mai 2017, Eutelsat communication a décidé de la dissolution par transmission universelle de patrimoine de sa filiale Eutelsat Communications Finance.

L’opération de dissolution se traduit dans les comptes d’Eutelsat Communications par un boni de fusion d’un montant de 756 025 milliers d’euros, dont un montant de 499 561 milliers d’euros comptabilisé en capitaux propres.

(en milliers d'euros)	01/07/2016	Mouvements sur capital		Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Autres mouvements	30/06/2017
		augmentation	diminution				
Capital social	232 775						232 775
Prime d'émission	704 802						704 802
Prime de fusion						499 561	499 561
Prime d'apport	33 285						33 285
Réserve légale	23 277						23 277
Report à nouveau crédeur	828 508			6 313			834 821
Résultat 30/06/2016	262 141			-6 313	-255 828		
Provision réglementées <sup>(1)</sup>	467						467
<b>Total</b>	<b>2 085 256</b>				<b>-255 828</b>	<b>499 561</b>	<b>2 328 988</b>
				Capitaux propres avant résultat		2 328 988	
				Résultat de l'exercice		244 999	
				<b>Total capitaux propres</b>		<b>2 573 987</b>	

(1) Les provisions réglementées correspondent à l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition des titres

## 7.2. Attribution gratuite d'actions de la société Eutelsat Communications et primes basées sur les actions de la société Eutelsat Communications

Au cours de l'exercice 2016-2017, un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions basé sur les actions de la société Eutelsat Communications a été approuvé. Ainsi, le conseil d'administration du 25 avril 2017 a décidé de la mise en place d'un plan d'intéressement à long terme sous forme de primes en espèces. Ces dernières sont basées sur un nombre théorique d'actions Eutelsat Communications attribuées en fonction du niveau d'atteinte des objectifs de performance.

Ainsi au 30 juin 2017, trois plans d'attribution gratuite d'actions débutés respectivement en février 2015, en février 2016 et avril 2017 sont en cours dans le Groupe :

Conditions	Plan 2015	Plan 2016	Plan 2017
Période d'attribution	Février 2015-juin 2017	Février 2016 – février 2019 <sup>(1)</sup>	Avril 2017-juin 2019
Mode de règlement	Trésorerie	Actions et trésorerie	Trésorerie
Période d'incessibilité	N/A	Février 2019 – Février 2021 <sup>(2)</sup>	N/A
Nombre maximal d'actions attribuables à l'octroi	436 639	482 211	323 454
Nombre de bénéficiaires	759	805	259
<b>Caractéristiques du « plan salariés » :</b>			
- nombre d'actions par bénéficiaire	300	300	N/A
- objectifs de performance	EBITDA <sup>(3)</sup> cumulé pour 50 % ROCE <sup>(4)</sup> moyen pour 50 %	EBITDA <sup>(3)</sup> cumulé pour 50 % ROCE <sup>(4)</sup> moyen pour 50 %	N/A N/A
<b>Caractéristiques du « plan managers » à l'octroi :</b>			
- nombre d'actions total	174 337	195 462	260 129
- objectifs de performance	EBITDA <sup>(3)</sup> cumulé pour 1/3 ROCE <sup>(4)</sup> moyen pour 1/3 TSR <sup>(5)</sup> relatif pour 1/3	EBITDA <sup>(3)</sup> cumulé pour 1/3 ROCE <sup>(4)</sup> moyen pour 1/3 TSR <sup>(5)</sup> relatif pour 1/3	Chiffre d'affaires pour 1/3 Cash-flow libre discrétionnaire pour 1/3 Plan d'économie de coût pour 1/3
<b>Caractéristiques du « plan mandataires sociaux » à l'octroi :</b>			
- nombre d'actions total	34 602	46 119	63 325
- objectifs de performance	EBITDA <sup>(3)</sup> cumulé pour 1/3 ROCE <sup>(4)</sup> moyen pour 1/3 TSR <sup>(5)</sup> relatif pour 1/3	EBITDA <sup>(3)</sup> cumulé pour 1/3 ROCE <sup>(4)</sup> moyen pour 1/3 TSR <sup>(5)</sup> relatif pour 1/3	Chiffre d'affaires pour 1/4 Cash-flow libre discrétionnaire pour 1/4 Plan d'économie de coût pour 1/4 TSR <sup>(5)</sup> relatif pour 1/4
<b>Valeur de l'action retenue comme assiette de la contribution sociale et des charges patronales :</b>			
- Plan salariés	28,37 €	-	-
- Plan managers	20,12 €	-	22,14 €
- Plan mandataires sociaux	-	-	17,73 €
<i>(1) La période d'attribution est 4 ans pour les filiales étrangères.</i>			
<i>(2) Il n'existe pas de période d'incessibilité pour les filiales étrangères.</i>			
<i>(3) L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements, dépréciation d'actifs, autres produits et charges opérationnels.</i>			
<i>(4) Le ROCE est le retour sur capital employé = résultat opérationnel / (capitaux propres + dette nette – écarts d'acquisition).</i>			
<i>(5) Le TSR relatif est le taux de rentabilité de l'action par rapport à une autre référence ou indice sur une période donnée qui intègre les dividendes reçus et la plus-value réalisée (donc l'évolution du cours de bourse).</i>			

Les performances définies sont celles basées sur les états financiers consolidés du Groupe.

### Actions propres

Au 30 juin 2016, la Société détenait 108 655 de ses propres actions acquises pour un montant de 2,32 millions d'euros et comptabilisées dans le poste « Disponibilités et valeurs mobilières de placement » (voir Note 5 « Disponibilités et valeurs mobilières de placement »).

Au 30 juin 2017, la Société détient 106 022 de ses propres actions acquises pour un montant de 2,26 millions d'euros et comptabilisées dans le poste « Disponibilités et valeurs mobilières de placement » (voir Note 5 « Disponibilités et valeurs mobilières de placement »).

### NOTE 8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges comprennent principalement les provisions pour litiges. La variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme ci-après :

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	Dotations	Reprises		30 juin 2017
			(provisions consommées)	(provisions non consommées)	
Résultat exploitation					
Résultat financier					
Résultat exceptionnel	170		68		102
<b>Total</b>	<b>170</b>		<b>68</b>		<b>102</b>

### NOTE 9. DETTES FINANCIERES

➤ Données chiffrées aux 30 juin 2016 et 2017 :

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits ont été octroyés en 2015 et sont libellés en euro pour une durée de cinq ans avec deux options d'extension d'un an à la main des prêteurs.

La société a obtenu, en mars 2016 et mars 2017 l'accord de l'ensemble des prêteurs pour les deux extensions

d'un an chacune, jusqu'en mars 2022. Ils s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	30 juin 2017
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	600 000	600 000
Intérêts courus	315	285
<b>Total</b>	<b>600 315</b>	<b>600 285</b>

L'échéancier de ces dettes s'établit comme suit :

( en milliers d'euros)	30 juin 2016	30 juin 2017
2021	600 000	-
2022	-	600 000
<b>Total</b>	<b>600 000</b>	<b>600 000</b>

➤ Situation au 30 juin 2017 :

Eutelsat Communications dispose des différentes lignes de crédit résumées ci-après :

- un emprunt in fine (Term loan) d'un montant de 600 millions d'euros rémunéré à un taux EURIBOR plus une marge comprise entre 0,65 % et 1,40 % et remboursable in fine en mars 2022.
- une ligne de crédit revolving de 200 millions d'euros (non utilisé au 30 juin 2017) conclu en mars 2015 d'une durée de 7 ans.

Les contrats de crédit ne comportent ni garantie du Groupe ni nantissement d'actifs au profit des prêteurs mais comportent des clauses restrictives (sous réserve d'exceptions usuelles prévues dans ce type de contrat de prêt)

limitant la capacité d'Eutelsat Communications et de ses filiales, notamment à :

- consentir des sûretés ;
- contracter des dettes supplémentaires ;
- céder des actifs ;
- s'engager dans des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs et des opérations de crédit-bail (à l'exception de celles réalisées à l'intérieur du Groupe et expressément prévues dans le contrat de prêt) ;
- modifier la nature de l'activité de la Société et de ses filiales.

Les contrats de crédit prévoient la possibilité pour chaque prêteur partie au contrat de demander le remboursement anticipé de l'intégralité des sommes dues en cas de changement du contrôle de la Société et d'Eutelsat S.A. ou en cas d'actions de concert. La Société doit par ailleurs détenir, directement ou indirectement, pendant toute la durée d'emprunt 95 % du capital et de droits de vote d'Eutelsat S.A..

Les contrats de crédit comportent un engagement de conserver des polices d'assurance Lancement plus un an pour tout satellite localisé à 13° Est et pour tout autre satellite, l'engagement de ne pas avoir plus d'un seul satellite qui ne soit pas couvert par une police d'assurance lancement.

Par ailleurs, ces lignes de crédit sont assorties des covenants financiers suivants, calculés sur la base des comptes consolidés du Groupe présentés en norme IFRS :

- Eutelsat Communications est tenue de maintenir un rapport entre l'endettement total net et EBITDA annualisé (tels que ces termes sont définis contractuellement) inférieur ou égal à 4,0 pour 1 (ratio qui est apprécié au 30 juin et au 31 décembre de chaque année).

### 9.1. Respect des covenants bancaires

Au 30 juin 2017, la Société respecte l'ensemble des covenants bancaires.

## NOTE 10. DETTES FISCALES ET SOCIALES

Les dettes fiscales et sociales se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	30 juin 2017
État : charges à payer	39	181
Impôt sur les sociétés		66
TVA collectée	67	62
Personnel : charges à payer	1 459	1 801
Charges sociales à payer	637	795
<b>Total</b>	<b>2 202</b>	<b>2 904</b>

## NOTE 11. PERSONNEL

La Société n'a pas d'employés.

La rémunération des dirigeants est indiquée en Note 18.2 « Rémunérations allouées aux "principaux dirigeants" ».

## NOTE 12. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de la Société correspond à la refacturation de prestations de services fournies au profit de ses participations.

Les activités comprennent principalement les domaines de la direction de leurs équipes, de l'élaboration et de la mise en œuvre de leur politique industrielle et commerciale ainsi que de leur stratégie, et de leur communication technique, financière et institutionnelle.

La répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	30 juin 2017
France	3 708	1 790
Export	-	-
<b>Total du chiffre d'affaires</b>	<b>3 708</b>	<b>1 790</b>

## NOTE 13. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	30 juin 2017
Charges d'intérêts	-9 107	-5 475
Produits d'intérêts	998	291
Produits de participation	272 102	1 812
Boni de fusion		256 465
Revenus de placements	0	-1
Revenus d'OPCVM	3	
Autres	68	-153
<b>Total</b>	<b>264 063</b>	<b>252 939</b>

Les charges d'intérêts correspondent aux emprunts mis en place (voir Note 9 « Dettes financières »), après prise en compte des produits ou charges d'intérêts sur les instruments de couverture.

Au 30 juin 2017, les produits de participation correspondent principalement aux dividendes perçus de sa filiale Eutelsat S.A. pour 1,8 millions d'euros.

Au 30 juin 2016, les produits de participation provenaient principalement des dividendes et acomptes sur dividendes perçus des filiales Eutelsat Communications Finance et Eutelsat S.A. respectivement pour 270 millions d'euros et 2,1 millions d'euros.

Le 10 mai 2017, Eutelsat communication a décidé de la dissolution par transmission universelle de patrimoine de sa filiale Eutelsat Communications Finance.

L'opération de dissolution se traduit dans les comptes d'Eutelsat Communications par un boni de fusion d'un montant de 756 025 milliers d'euros, dont un montant de 256 464 milliers d'euros comptabilisé en résultat financier.

## NOTE 14. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se compose des éléments suivants :

(En milliers d'euros)	30 juin 2016	30 juin 2017
Boni de rachat des actions propres	710	1 812
Coût des actions gratuites attribuées facturées aux filiales	838	57
Reprise de provision risques fiscaux	866	68
Transferts de charges exceptionnelles	0	0
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>2 414</b>	<b>1 937</b>
Amendes et Pénalités	0	0
Dons	0	0
Mali de rachat des actions propres	2 337	289
Coût d'acquisition des actions gratuites attribuées	955	58
Dotation aux provisions pour risques fiscaux	170	0
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>3 462</b>	<b>347</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-1 048</b>	<b>1 590</b>

## NOTE 15. IMPOTS SUR LES BENEFICES

### 15.1. Intégration fiscale

Le 28 juin 2006, la Société a opté pour le régime d'intégration fiscale pour le Groupe constitué d'elle-même et de sa filiale Eutelsat Communications Finance.

La convention d'intégration fiscale prévoit que les filiales supportent une charge d'impôt sur les sociétés, de contribution sociale et d'impôt forfaitaire annuel égal au montant qu'elles auraient supporté en l'absence du régime de Groupe, étant entendu que les charges supplémentaires ou économies d'impôt résultant du régime du Groupe restent intégralement à la charge ou au bénéfice de la société tête de Groupe.

Le périmètre du groupe d'intégration fiscale comprend les entités Eutelsat S.A., Eutelsat Broadband Services S.A.S (anciennement Eutelsat VAS SAS) et Fransat S.A.. Eutelsat Communications Finance S.A.S et Skylogic France S.A.S sont sorties du périmètre en date du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Aux 30 juin 2016 et 2017, le montant de charge d'impôt sur les bénéfices à payer au titre du groupe d'intégration fiscale se monte respectivement à 164 millions d'euros et à 152 millions d'euros et le montant dû par les sous-filiales au titre de la convention d'intégration fiscale s'élève respectivement à 175 millions d'euros et à 156 millions d'euros dégageant aux 30 juin 2016 et 2017 un profit respectif de 10,6 millions d'euros et de 3,2 millions d'euros.

Pour mémoire, les déficits d'Eutelsat Communications antérieurs à l'intégration fiscale s'élèvent à 43,3 millions d'euros.

### 15.2. Dispositions de droit commun

Au 30 juin 2017, l'impôt sur les sociétés estimé se ventile entre le résultat courant et le résultat exceptionnel comme suit :

(En milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	243 715	304	243 411
Exceptionnel	1 590	2	1 588
<b>Total</b>	<b>245 305</b>	<b>306</b>	<b>244 999</b>

L'impôt de la Société comprend le taux d'impôt sur les bénéfices estimé à 34,43 % conformément aux dispositions de droit commun et intègre la loi de finances rectificative 2012 prévoyant la taxation des dividendes à une contribution additionnelle de 3 % ainsi que la loi de finances 2013 limitant à 75 % la déductibilité des charges financières.

### 15.3. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	30 juin 2017
<b>Allègements de la dette future d'impôt :</b>		
Déficits reportables <sup>(1)</sup>	14 910	12 524
Dépréciations d'éléments d'actif		
Provisions non déductibles	0	0
<b>Total</b>	<b>14 910</b>	<b>12 524</b>
<b>Accroissements de la dette future d'impôt :</b>		
Autres		
<b>Total</b>		

(1) Taux retenus : 34,43 % au 30 juin 2016 et 28,92 % au 30 juin 2017.

## **NOTE 16. RISQUE DE MARCHÉ**

### **16.1. Risque de taux**

La Société est exposée au risque de marché, notamment en ce qui concerne le risque de taux d'intérêts. La Direction gère activement ces expositions aux risques. Pour y faire face, la Société peut avoir recours à un certain nombre d'instruments financiers dérivés. L'objectif est de réduire, là où cela lui semble approprié, les fluctuations de revenus et de flux de trésorerie suite à des variations de taux d'intérêts. La politique de la Société vise à recourir à des instruments financiers dérivés pour gérer ces expositions aux risques. Par conséquent, la Société n'effectue aucune transaction financière spéculative.

Eutelsat Communications S.A. gère son exposition aux variations de taux d'intérêts par une politique de couverture de sa dette à taux variable.

Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2017, les taux variables sont restés en territoire négatif. De ce fait, la société n'a pas jugé opportun de couvrir le risque de hausse des taux variables.

### **16.2. Risque de contrepartie**

Le risque de contrepartie inclut le risque lié à l'émetteur de titres, le risque d'exécution sur produits financiers dérivés ou produits monétaires ainsi que le risque de crédit sur les liquidités et les placements à terme. La Société minimise son exposition au risque lié à l'émetteur et son exposition au risque d'exécution et de crédit en n'acquérant que des produits financiers auprès de banques et d'établissements financiers de premier rang. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée. La Société n'anticipe aucune perte qui résulterait de la défaillance de ses contreparties quant à leurs obligations prévues au contrat. Les risques qu'elle encourt ne se concentrent ni sur le secteur financier, ni sur un pays donné.

## **NOTE 17. AUTRES ENGAGEMENTS**

Conformément aux contrats d'emprunt tels que mentionnés dans la Note 9 « Dettes financières », Eutelsat Communications s'est engagé à faire ou à ne pas faire certaines actions. Cet engagement n'est pas chiffrable.

Les engagements hors bilan d'achats de la Société dont l'échéancier est inférieur à deux ans s'élèvent à 0,95 million d'euros.

## NOTE 18. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les parties liées sont définies comme étant tout tiers ayant un lien capitalistique direct ou indirect inférieur à 99 % avec Eutelsat.

En particulier, les parties liées sont composées des actionnaires directs ou indirects qui exercent une influence notable, laquelle est présumée en cas de détention de plus de 20 % ou dès lors que l'investisseur bénéficie d'une présence au Conseil d'administration d'une filiale de la Société, des sociétés autres que les filiales dans lesquelles Eutelsat détient une participation et des « principaux dirigeants ».

La Société considère que la notion de « principaux dirigeants » regroupe dans le contexte de gouvernance d'Eutelsat les membres des organes de direction et d'administration, à savoir le Président, le Directeur général, le Directeur général délégué et les autres membres du Conseil d'administration.

### 18.1. Parties liées hors « principaux dirigeants »

Les créances et les dettes envers les parties liées comprises dans les actifs et passifs circulants au bilan s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	30 juin 2017
Créances brutes (y compris factures à établir)	626	305
Comptes courants (créances/dettes)	5 132	223 603
Dettes (y compris factures à recevoir)	226	-27

Les actifs circulants comprennent les soldes clients, les comptes courants, les factures à émettre mais ne tiennent pas compte des provisions éventuelles pour dépréciation des créances clients.

Les transactions avec les parties liées comprises au compte de résultat se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2016	30 juin 2017
Chiffre d'affaires	3 708	1 790
Transferts de charges	839	57
Charges d'exploitation	2 614	-2 904
Résultat financier	2 102	2 043

## 18.2. Rémunérations allouées aux « principaux dirigeants »

Les rémunérations brutes versées (y compris charges patronales) par la Société aux membres des organes de direction et d'administration pour l'exercice clos au 30 juin 2017 sont :

(en millions d'euros)	30 juin 2017
Avantages court terme	2,5
Avantages postérieurs à l'emploi	Cf. infra
Païement fondé sur les actions	Cf. infra

### Avantages postérieurs à l'emploi

En cas de fin de mandat du Directeur général, il est prévu un engagement de non concurrence, rémunéré par le versement pendant 18 mois de 50% de la rémunération fixe. Cet engagement prévoit que le Directeur général s'abstienne pendant cette durée de travailler directement ou indirectement pour tout opérateur de satellites.

### Plans d'attribution gratuite d'actions et primes basées sur des actions en vigueur au 30 juin 2017

Les conseils d'administration du 11 février 2015, du 16 février 2016 et du 25 avril 2017 dans leurs approbations des plans d'attribution gratuite d'actions (voir Note 7.2 « Attribution gratuite d'actions de la société Eutelsat Communications et primes basées sur les actions de la société Eutelsat Communications ») ont décidé d'attribuer un maximum de 118 571 actions d'Eutelsat Communications au profit des membres des organes de direction et d'administration de la Société subordonnées aux conditions précisées dans les plans.

La valeur de l'avantage octroyé brute, estimée au 30 juin 2017 à 1 790 milliers d'euros est étalée sur la période d'acquisition des droits d'une durée de trois ans.

### Plan d'attribution de primes basées sur des actions arrivé à terme au cours de l'exercice 2016-17

Au terme de la période d'acquisition du plan d'attribution gratuite d'actions du 13 février 2014, les membres des organes de direction et d'administration ont acquis une prime d'un montant brut global de 159 milliers d'euros versée en août 2016.

### Charges des plans d'attribution gratuite d'actions et des primes basées sur des actions

Le produit brut comptabilisé en charges de personnel pour l'exercice clos au 30 juin 2016 s'élève à 392 milliers d'euros. Une charge brute a été comptabilisée en charges de personnel pour l'exercice clos le 30 juin 2017 et s'élève à 510 milliers d'euros.

Les membres du Conseil d'administration ont perçu, en juillet 2016, 611 milliers d'euros de jetons de présence au titre de l'année 2015-2016.

Aucun versement au titre de l'année 2016-2017 n'a été effectué.

## NOTE 19. INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau suivant présente la liste des filiales et participations d'Eutelsat Communications au 30 juin 2017 :

(en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres autres que le capital au 30 juin (comptes locaux)	Quote-part du capital détenu (en %)	Période du dernier exercice clos	
				Chiffre d'affaires (comptes locaux)	Résultat net (comptes locaux)
Eutelsat SA RCS n° 422551176 Paris Siège situé à Paris (exercice clos le 30/06/2017)	658 555	1 069 651	100 %	-	312 562

Le tableau suivant présente les informations agrégées sur toutes les filiales et participations d'Eutelsat Communications au 30 juin 2017 :

(en milliers d'euros)	Valeur brute comptable des titres détenus	Provision pour dépréciation des titres	Prêts et avances accordés	Avals et cautions donnés	Dividendes encaissés
Filiales et participations	2 557 929	-	-	-	1 812

## **NOTE 20. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE**

Aucun événement n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration.